

BULLE (INÉDITE) DU PAPE SERGIUS III

EN FAVEUR

DE L'ÉGLISE DE LYON

(Mai 910).

La bulle confirmative des privilèges de l'Église de Lyon que nous mettons au jour, est extraite du VII^e *registre* (acte n^o 2) des copies manuscrites de documents diplomatiques recueillies par l'ordre du président de VALBONNAIS (Moret de Bourchenu), illustre historien des Dauphins de la troisième race, qui réunissait sur ses vieux jours les éléments d'une *Histoire générale de Dauphiné depuis ses origines*; une partie de ces transcriptions est aujourd'hui la propriété de M. P.-E. GIRAUD, connu des érudits aussi bien pour son obligeance et sa modestie que pour son bel ouvrage sur *l'abbaye de Saint-Barnard et la ville de Romans* (4 vol. in-8^o), sorti des presses d'un habile imprimeur lyonnais, L. Perrin. — Nous avons lieu de croire cette pièce inédite : du moins M. Ph. JAFFÉ ne la mentionne pas dans ses *Regesta Pontificum Romanorum* (Berlin, 1851, in-4^o, p. 308), et elle ne fait point partie des *Chartes relatives à l'Église de Lyon*, publiées par M.-C. GUIGUE (*Bibliothèque de l'école de Chartes*, 4^e série, t. III, pp. 370-6). On nous saura gré de donner le texte, — aussi exact que peut le permettre une copie